

## Observatoire de la formation

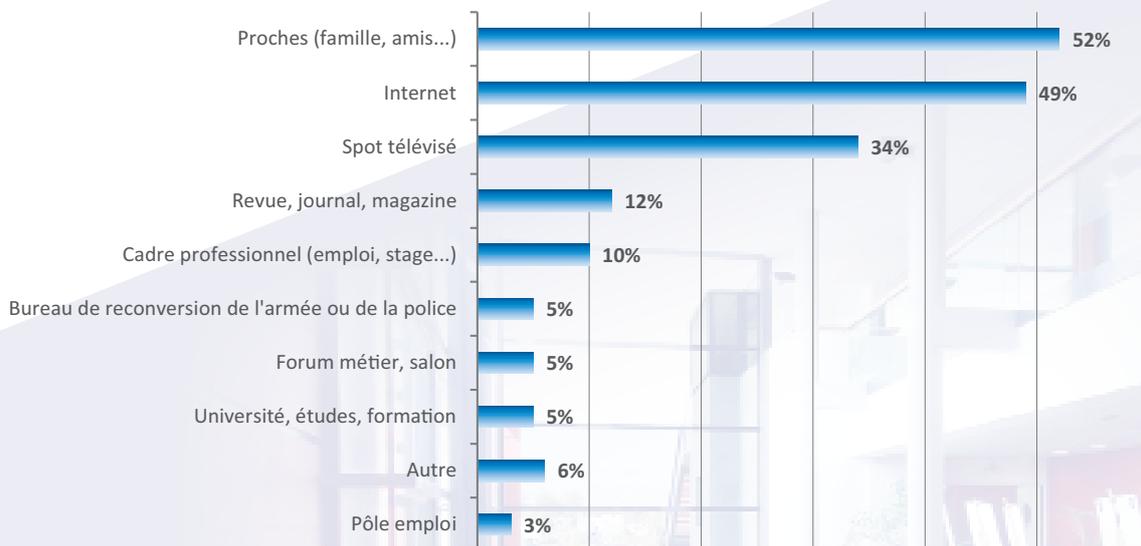
### 191<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

#### A retenir

- 892 élèves entrés en formation le 4 juillet 2016
- 99,2% des élèves ont rempli le questionnaire
- 84% d'hommes et 16% de femmes
- Âge moyen : 28,5 ans
- 72% de bacheliers
- Principale motivation : la sécurité de l'emploi
- Principale perspective de carrière : monter en grade vers des fonctions d'encadrement

#### Connaissances du concours et motivations

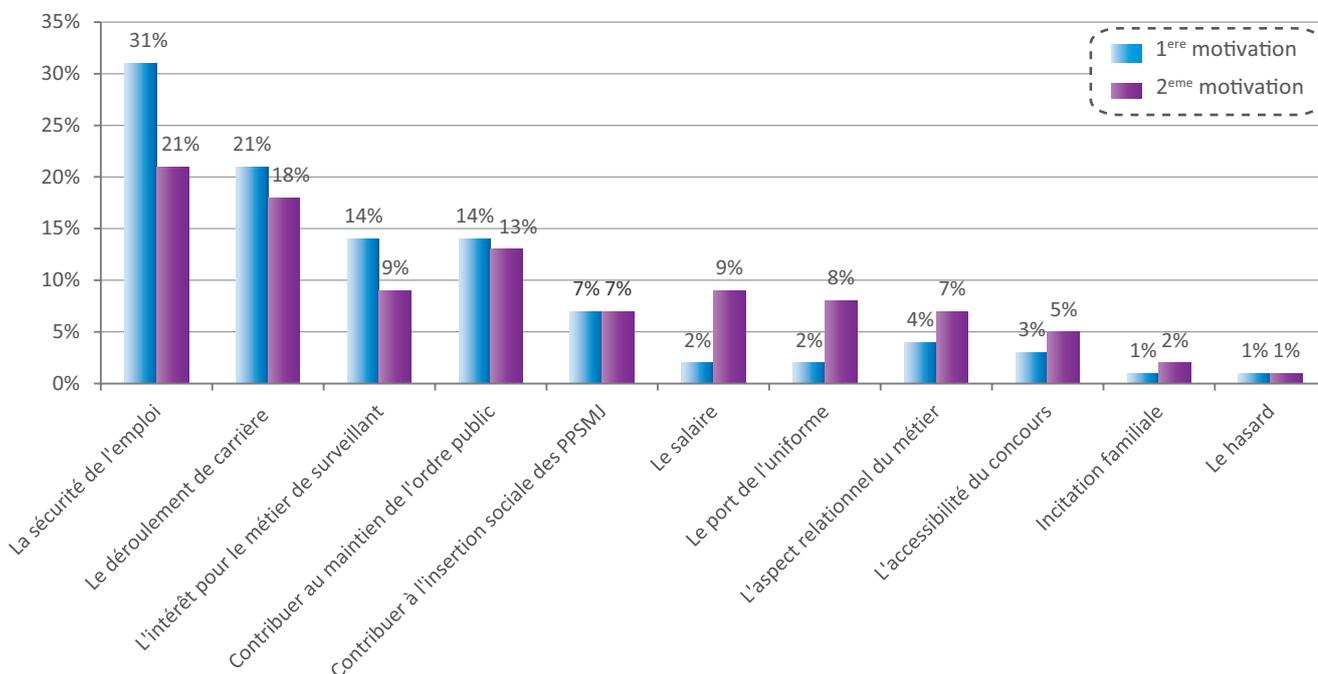
**Graphique 1 : « Par quels intermédiaires avez-vous connu le concours de surveillant pénitentiaire ? » - Proportions (plusieurs réponses possibles)**



Les principales sources d'informations par lesquelles les élèves ont pris connaissance du concours de surveillant pénitentiaire sont « les proches » (52%) et « internet » (49%). Avec 34%, « les spots télévisés » apparaissent également en excellente position. A titre d'information, cette sta-

tistique ne s'élevait qu'à 6% et 8% pour les deux dernières promotions, signe de l'impact significatif de la campagne de recrutement menée sur le petit écran. Loin derrière, d'autres sources sont moins citées. La presse écrite, le cadre professionnel, les forums et les études recueillent peu de réponses.

**Graphique 2 : Motivations premières et secondes à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions**

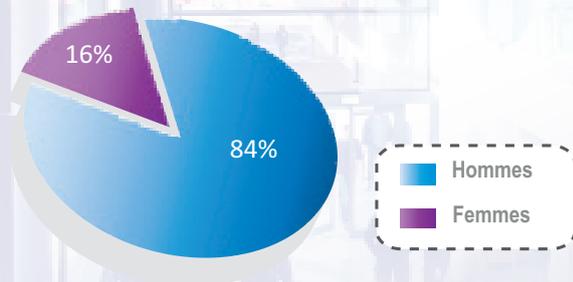


Quelles sont les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire ? Interrogés sur les raisons de leur engagement, ces derniers se sont exprimés en précisant en première motivation des raisons utilitaires. 31% citent effectivement la sécurité de l'emploi et 21% le déroulement de carrière. A noter, ce sont

également ces deux items qui occupent les premiers rangs des motivations citées en second choix. Puis, l'intérêt pour le métier de surveillant occupe la troisième place à un niveau quasi égal à la contribution au maintien de l'ordre public.

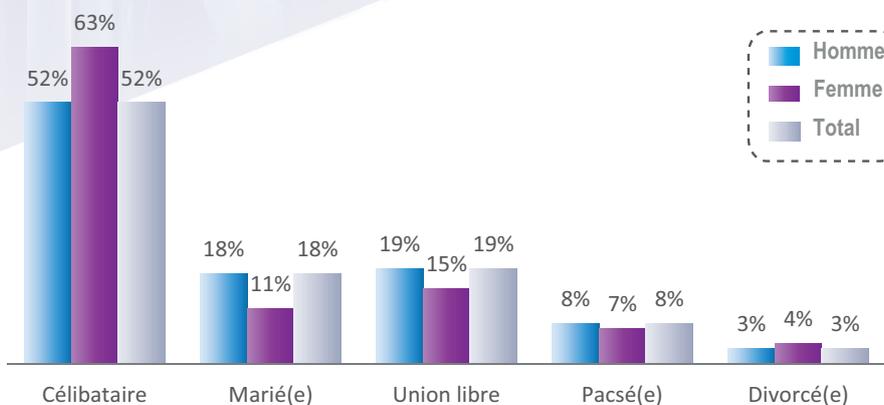
## Profil sociodémographique

**Graphique 3 : Répartition par genre – Proportions**



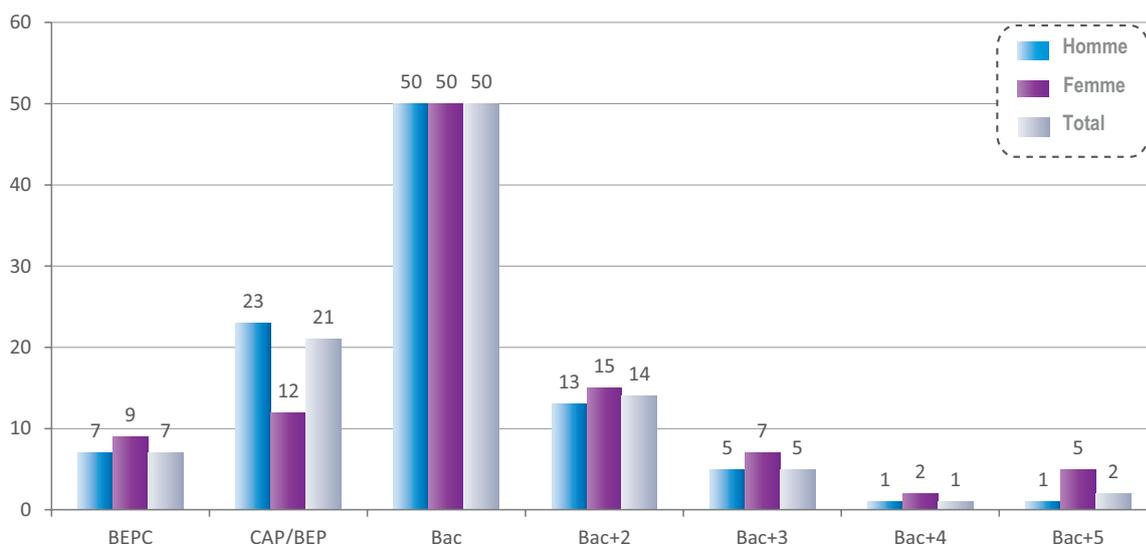
Cette promotion compte 84% d'hommes et 16% de femmes. L'âge moyen des élèves est de 28,5 ans : 27,4 ans pour les femmes et 28,7 ans pour les hommes. Le doyen a 52 ans et le plus jeune 19.

**Graphique 4 : Situation matrimoniale selon le genre – Proportions**



Plus de la moitié des élèves sont célibataires. Cette situation matrimoniale est davantage observée chez les femmes que chez les hommes. Ces derniers sont effectivement plus nombreux à vivre en couple, mariés, pacsés ou en union libre.

**Graphique 5 : Diplôme le plus élevé en fonction du genre – Proportions**

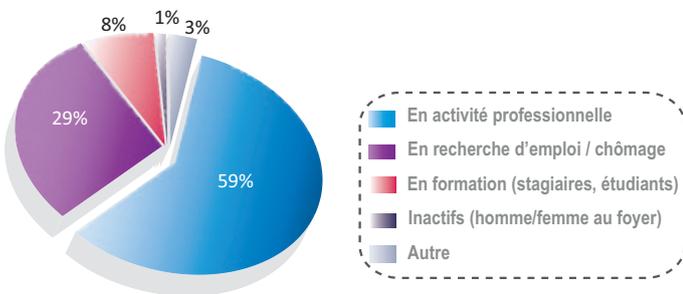


A l'instar des promotions précédentes, le profil scolaire des élèves est pour la majorité bien au-dessus du niveau requis pour passer le concours. 72% possèdent au moins le baccalauréat et 22% ont obtenu un diplôme d'études supérieures. Les femmes sont un peu au-dessus de la moyenne, en particulier chez les titulaires d'un BAC+5 où elles sont proportionnellement cinq fois plus nombreuses que les hommes.

Parmi les diplômes déclarés, les disciplines les plus citées sont le commerce-économie-gestion (27%) et l'industrie-BTP-agriculture (17%). Ensuite, apparaissent les domaines de la défense publique et de la sécurité (8%), des sciences humaines (5%) et des services (hôtellerie, informatique, aide aux personnes...).

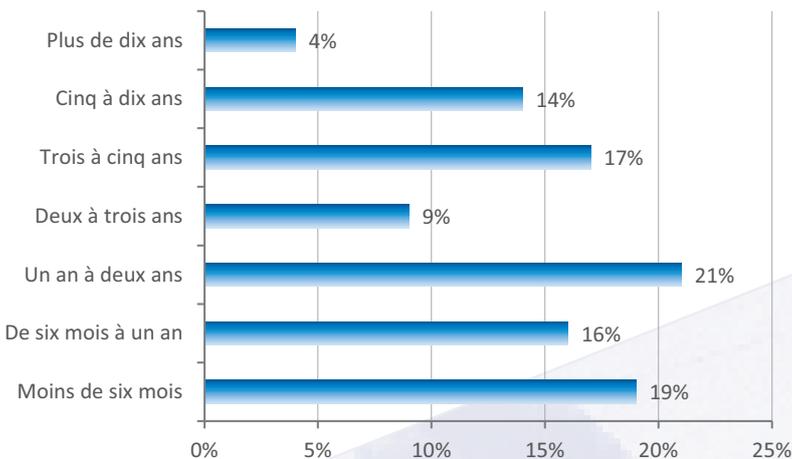
## Situations professionnelles

Graphique 6 : Situation professionnelle au moment du concours - Proportions



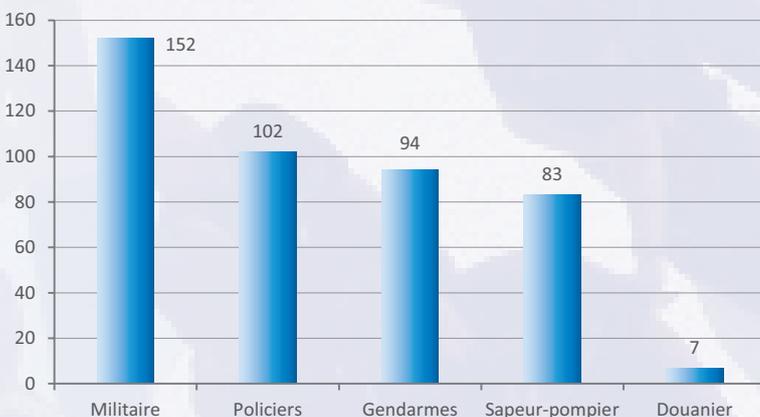
59% des élèves étaient en activité professionnelle avant de passer le concours, ce qui signifie que globalement, les élèves possèdent déjà une expérience professionnelle, relativement significative. 75% d'entre eux ont déclaré au moins quatre années de travail. Toutefois, les déclarations de nombreuses mobilités professionnelles indiquent clairement que leur volonté de rejoindre la fonction publique est motivée par l'obtention de la sécurité de l'emploi et d'une certaine stabilité. Ce constat reflète probablement la relative précarité professionnelle, sinon des situations insatisfaisantes, dans laquelle un grand nombre d'entre eux se trouvaient avant de passer le concours. C'est ce que peut également renvoyer la part d'élèves qui étaient en recherche d'emploi (29%). Parmi eux, 70% ont déclaré être en recherche d'emploi/au chômage depuis moins d'un an. Enfin, peu d'élèves étaient en formation (8%) et encore moins inactifs (1%).

Graphique 7 : Durée du dernier contrat de travail – Proportions



Les déclarations relatives à la durée du dernier contrat de travail indiquent des variations notables avec des personnes recrutées pour une durée de moins de six mois et d'autres de plus de dix ans. En outre, la distribution des effectifs laisse transparaître une grande hétérogénéité des durées durant lesquelles les élèves ont exercé leur dernière activité professionnelle, le plus souvent en tant qu'employé (75%).

Graphique 8 : Avez-vous déjà travaillé en tant que... ? Citations



Le domaine d'activités professionnelles le plus souvent cité relève de la sécurité publique, avec de nombreux élèves provenant des milieux militaire, policier, de gendarmerie et des sapeurs-pompiers. Nous pouvons en déduire que cette culture de la sécurité publique, porteuse de pratiques et de valeurs communes, promeut en soi les métiers du personnel de surveillance et apparaît comme un terreau favorable au recrutement opéré par l'administration pénitentiaire.

Concernant l'administration pénitentiaire, 115 élèves ont déclaré y avoir déjà travaillé : 82 dans le cadre professionnel, 26 dans le cadre d'un stage et 7 dans le cadre d'une activité associative.

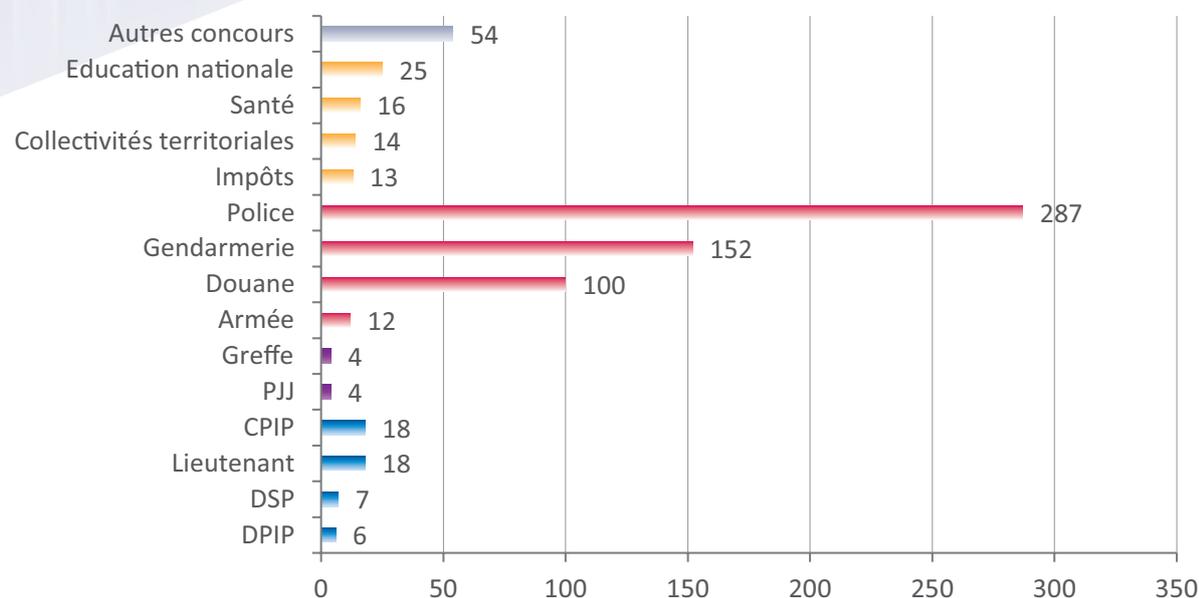
## Concours et formation de surveillant pénitentiaire

99% des élèves ont passé le concours en tant qu'externe. Il est intéressant de constater que 30% des élèves ont déclaré y avoir déjà candidaté : 16% une fois, 8% deux fois, 4% trois fois et 2% quatre fois et plus.

Néanmoins, d'autres concours exercent un pouvoir attractif sur les élèves. Ainsi, 47% des élèves de cette promotion ont passé au moins un autre concours, le nombre moyen de concours tentés par élève étant égal à 2. 48% d'entre eux étaient des concours de catégorie C, 47% de catégorie B et 5% de catégo-

rie A. En raison d'un niveau scolaire parfois bien supérieur à celui requis, ces données montrent clairement que des élèves recrutés ont envisagé, et envisageront, d'appartenir aux catégories A et B de la fonction publique. Il en découle que 43% des élèves n'avaient pas positionné le concours de surveillant en premier choix de leur avenir professionnel. 28,5% l'ont effectivement placé en second choix, 5,3% en troisième choix et 8,9% ont déclaré avoir fait ce choix par défaut.

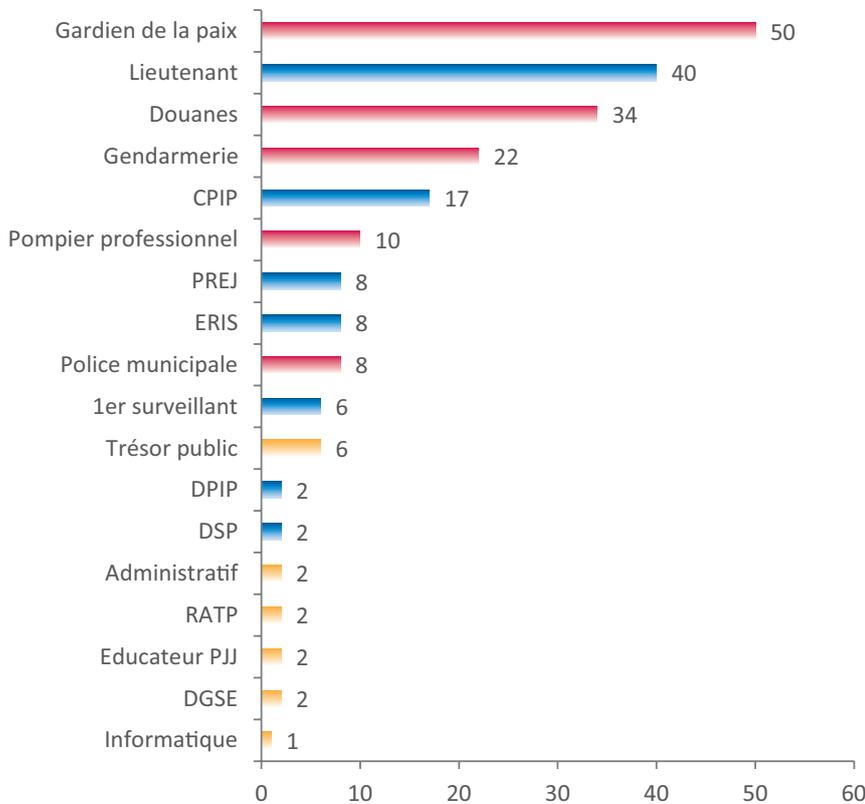
**Graphique 9 : Nature des autres concours passés - Citations**



Au total, 736 concours ont été passés en parallèle de celui de surveillants. Parmi eux, celui de « Gardien de la paix » est le plus attractif avec 287 citations, soit 32% des élèves de la promotion, ce qui est très élevé. Puis, vient ensuite celui de la gendarmerie, avec un nombre de candidatures bien inférieur au premier mais encore relativement élevé (152), à l'instar de la

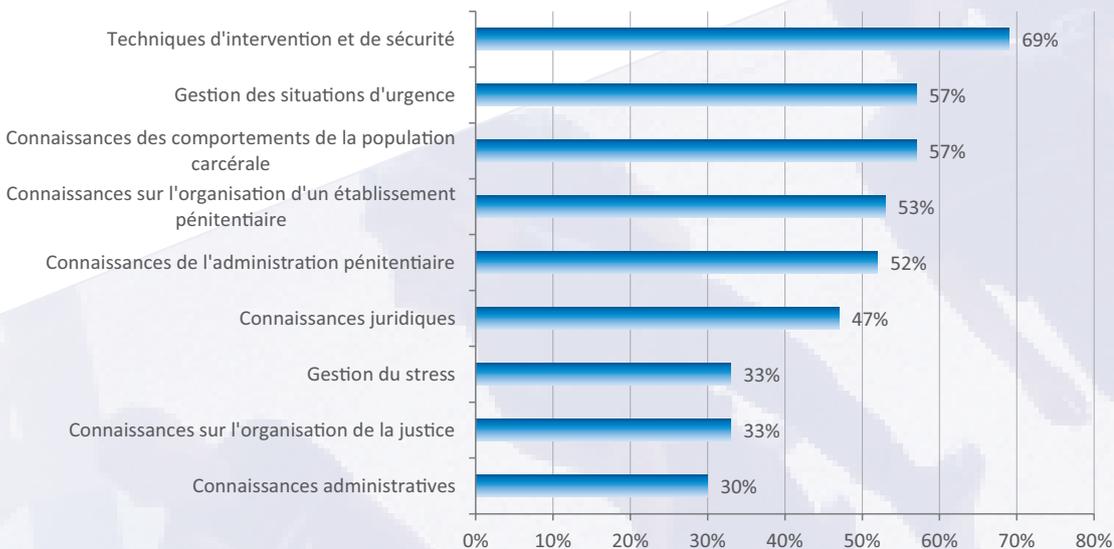
douane qui comptabilise 100 citations. Globalement donc, les métiers de la sécurité publique sont les plus attractifs pour les élèves qui intègrent la formation de surveillant pénitentiaire.

**Graphique 10 : Les intentions de concours durant la formation – Citations**



198 élèves ont déclaré avoir l'intention de passer un autre concours durant leur formation. Parmi eux, 28 ont précisé plusieurs concours. Additionnés, les concours de sécurité publique externes à l'administration pénitentiaire sont les plus nombreux avec notamment 50 élèves souhaitant passer le concours de gardien de la paix. On peut également observer chez de nombreux élèves l'intention de passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire, celui de lieutenant étant le plus plébiscité avec 40 citations. Notons que 6 élèves envisagent le concours de 1er surveillant. Toutefois ils devront attendre d'avoir 6 années d'ancienneté avant de pouvoir s'y présenter.

**Graphique 11 : Attentes en formation - Proportions (Plusieurs réponses possibles)**



Les attentes en formation sont avant tout liées aux techniques d'intervention et de sécurité et à la gestion des situations d'urgence, soit des apprentissages pratiques qui permettront à ces futurs agents d'assurer leur sécurité et celle de leur environnement. Ce constat est d'autant plus significatif que les réponses les plus citées portent sur les deux seuls items liés aux interventions. En outre, les items relatifs à la connaissance sont cités en second temps avec notamment celle des comportements de la

population carcérale et celle de l'organisation d'un établissement pénitentiaire. Il s'agit donc de connaissances directement liées à la pratique de leur futur métier. Si l'organisation de l'administration pénitentiaire est un domaine de connaissances que les élèves attendent également de découvrir (52%), celle liée à la Justice connaît un bien moindre succès (33%), à l'instar de la gestion du stress et des connaissances administratives.

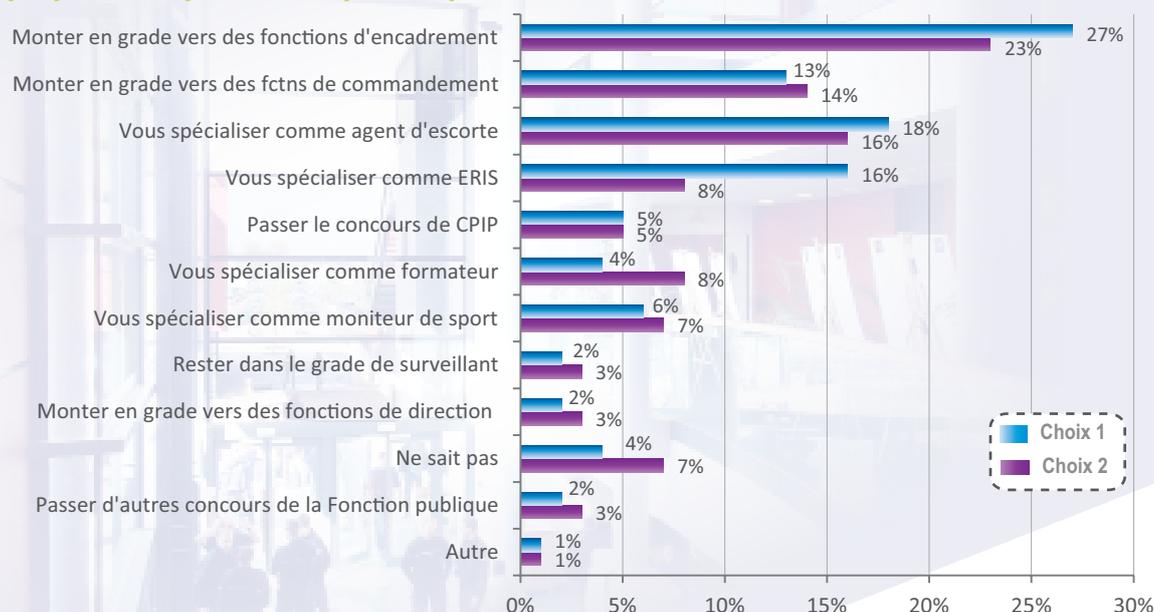
**Graphique 12 : Conditions de travail du métier de surveillant par rapport au dernier emploi occupé - Proportions**



Interrogés sur les avantages et les inconvénients du métier de surveillant par rapport à leur dernier emploi, les élèves indiquent dans quelle mesure ils pensent que leurs nouvelles conditions de travail amélioreront ou non leurs situations professionnelle et personnelle. Concernant les points d'amélioration, « la possibilité d'évoluer » est citée par 92% des élèves, soit quasi l'unanimité. Ces réponses traduisent ainsi l'absence de perspectives professionnelles auxquelles ils étaient confrontés dans leur situation antérieure. Cette impossibilité à se projeter a très probablement influencé leur choix de rentrer dans la fonction publique où les horizons offrent d'intéressantes possibilités. En outre, « le sentiment d'utilité », cité par 69% des élèves, est également significatif d'un élan engagé par des personnes cherchant à donner un sens à leur activité professionnelle. Puis, les élèves pensent également que les raisons plus utilitaires, tels que « le salaire » et « le nombre de congés », cités respectivement à 71% et 64%, participeront également à l'amélioration de leur situation antérieure.

Lorsque la question de la hiérarchie est abordée, avec « le contrôle du supérieur », les opinions deviennent plus partagées. Au vu de leur profil professionnel, on peut imaginer que leur expérience dans une force de sécurité publique (armée, police, gendarmerie) leur a permis de découvrir ce pan spécifique de l'organisation du travail et que le contrôle du supérieur pénitentiaire sera probablement au moins équivalent, à celui qu'ils ont connu. Dans une perspective identique, les opinions émises au sujet des horaires indiquent un enthousiasme bien moins élevé, probablement du fait qu'ils ont parfaitement conscience de l'impact qu'ils auront sur la « proximité avec la famille » pour laquelle une vive inquiétude est émise.

**Graphique 13 : Principales perspectives d'évolutions professionnelles à l'entrée en formation – proportions (plusieurs réponses possibles)**



A l'instar de la dernière promotion, les perspectives professionnelles des élèves surveillants voient deux logiques s'affronter. D'une part, une majorité des élèves espère monter en grade, vers des fonctions d'encadrement dans le corps des surveillants (27%), des fonctions de commandement (13%) ou des fonctions de direction (2%). D'un autre côté, une partie des élèves envisage plutôt une

poursuite de carrière vers la spécialisation dans le corps des surveillants, que ce soit en tant qu'agent d'escorte (18%), ERIS (16%), moniteur de sport (6%) ou formateur (4%).

**191<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

SEPTEMBRE 2016

**OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION**



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)



École nationale  
d'administration  
pénitentiaire